

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

F



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

CL 2019/39-FA

Mai 2019

AUX: Points de contact du Codex
Points de contact des organisations internationales ayant le statut d'observatrice
auprès du Codex

DU: Secrétariat, Commission du Codex Alimentarius
Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie

OBJET: **Demande d'informations générales sur la disponibilité de données relatives
aux nitrates et aux nitrites**

DATE LIMITE: **15 septembre 2019**

OBSERVATIONS:

À adresser au : Secrétariat Commission du Codex Alimentarius Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires Viale delle Terme di Caracalla 00153 Rome (Italie) Courriel: codex@fao.org	Copie au : Secretariat Codex Committee on Food Additives China National Center for Food Safety Risk Assessment (CFSA), Building 2, No. 37 Guangqu Road, Chaoyang District, Beijing 100022, China, Courriel: cfa@cfsa.net.cn
--	--

CONTEXTE

1. À sa cinquante et unième session, le Comité du Codex sur les additifs alimentaires (CCFA)¹, a examiné le document de discussion sur l'emploi des nitrates (SIN 251, 252) et des nitrites (SIN 249, 250), préparé par le groupe de travail électronique (GTe).
2. À sa cinquante et unième session, le CCFA a reconnu que l'appel de données précédent du GTE avait un champ d'application plutôt étroit, que les données disponibles étaient limitées; et qu'il était nécessaire de fournir une image plus complète afin d'informer le CCFA en vue d'une prise de décision.
3. À sa cinquante et unième session, le CCFA a publié une lettre circulaire (CL) afin de recueillir des informations générales sur la disponibilité: i) de données sur l'occurrence et/ou sur l'exposition alimentaire liées aux nitrates et aux nitrites; et ii) d'enquêtes réalisées sur les niveaux d'occurrence naturelle et/ou les niveaux de contamination des nitrates et des nitrites dans les aliments et les niveaux d'occurrence des nitrates et nitrites liés à leur emploi en tant qu'additifs.

DEMANDE D'OBSERVATIONS

4. Les membres et observateurs du Codex sont invités à fournir des informations générales comme indiqué au paragraphe 3. Cependant, il convient de noter que les membres et observateurs doivent veiller à soumettre ces informations sous forme de résumé descriptif général et non d'une vaste base de données.

¹ REP19/FA, paragraphes 99-104

5. Sur la base des informations fournies en réponse à cette CL, à sa cinquante-deuxième session, le CCFA examinera s'il est approprié de demander une nouvelle évaluation JECFA. (se référer au REP19/FA, paragraphe 104).